

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 9

MONTRÉAL, LE JEUDI 12 JANVIER 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

À la prochaine chicane

Il semble donc qu'il y aura du hockey de la Ligue nationale cet hiver, ce printemps, même cet été. Mais le règlement survenu en extremis hier ne peut dissimuler le fait que tout le monde aura beaucoup perdu dans cette aventure, qui illustre encore une fois la gravité du mal qui ronge le sport professionnel.

Au delà de la valse indécrite des millions qui continuera de défrayer la manchette et de susciter de larmoyants appels de détresse, la *business* du hockey doit se réveiller ce matin avec une sérieuse gueule de bois, à peine compensée par le réconfort de voir se terminer la guerre de tranchées la plus intense de son histoire.

Seulement en termes d'image sur le fragile marché des États-Unis, les dégâts sont considérables. Et la nature des compromis auxquels on a pu en arriver à la dernière minute laissent voir que la paix ainsi achetée pourrait n'être que de courte durée malgré un contrat de six ans.

Qu'ont donc perdu chacune des parties, en plus de trois mois et demi de revenus?

D'abord, les joueurs. Il faut considérer qu'il s'agissait non pas d'une grève, mais d'un lock-out. En ce sens, les pourparlers se sont déroulés à partir du *statu quo*, d'une situation qui, pour imparfaite qu'elle ait été, les satisfaisait. À partir de là, ils devaient donner.

Ce sont les propriétaires qui désiraient des changements, qu'ils ont obtenus en partie au fil des négociations: assouplissement des modalités d'arbitrage salarial, resserrement de l'autonomie des joueurs, plafond salarial pour les recrues, modifications au repêchage amateur.

Ces gains, les proprios n'auraient pu les faire s'ils n'avaient tout du long brandi le spectre d'une taxe punitive pour juguler la hausse des salaires et assurer une meilleure distribution des revenus entre équipes «riches» et «pauvres». Sans elle, affirmaient-ils, jamais la LNH ne reprendrait ses activités.

Puis, hop, en toute fin de parcours, on retire la taxe, dénoncée par les joueurs comme un plafond salarial déguisé. Concession majeure, dit-on, qui montre la bonne foi des proprios. Le coup porte: s'ils la refusent, les joueurs porteront l'odieux d'une annulation de la saison.

Concession? Allez-y voir. La LNH peut-elle donner ce qu'elle n'a jamais possédé? Or, pendant qu'on se battait sur cette clause, les joueurs ont cédé ailleurs. S'ils ont obtenu que le hockey demeure le seul sport professionnel majeur à fonctionner sans plafond salarial — qui n'était pour plusieurs qu'un bluff des proprios —, leurs pertes subsidiaires sont énormes.

Difficiles à chiffrer, mais à la mesure de leur acharnement à défendre un principe en apparence aussi ésotérique que l'autonomie à 30 ans plutôt que 32.

À l'inverse, les proprios ont sous-estimé la volonté et la solidarité des joueurs. Combien étaient-ils, lors du déclenchement du lock-out début octobre, à penser que leurs employés allaient rentrer à genoux dès le mois de décembre? Chose certaine, ils n'auront pas réussi à «casser» le syndicat autant qu'ils le voulaient.

Le commissaire Gary Bettman ne sort pas non plus grand de l'affaire. L'homme à la poigne de fer engagé pour faire le grand ménage ne sera pas parvenu à imposer son plafond, ultime moyen de protéger les magnats contre leur propre incohérence financière. Alors qu'on reprochait à son prédécesseur John Ziegler d'être une marionnette des propriétaires, ceux-ci mènent toujours la barque. De plus, les gouvernements paraissent plus divisés que jamais entre les colombes, partisans d'une paix à bon prix, et les faucons qui, comme Marcel Aubut, parlent déjà de la mort de leur franchise à moins que les gouvernements s'en mêlent.

Plusieurs des magnats américains de la LNH se fichent éperdument de ce que le hockey survive à Québec, Winnipeg ou Edmonton. Certains l'ont dit, et l'entente le prouve. Mais il s'agit d'une arme à double tranchant. On sait que les faillites entraînent des démenagements, ce qui prive la Ligue de marchés extrêmement lucratifs pour un éventuel élargissement des cadres.

Entre-temps, en l'absence d'une formule de partage des revenus aggravée par l'écart entre les devises canadienne et américaine, on perpétue le déséquilibre au sein même du circuit. Pour une industrie qui vend de la compétition, ce n'est pas le scénario idéal, c'est même un peu hypocrite quand on considère que la protection des petits marchés a été invoquée pour décrier un lock-out en premier lieu.

La question, si cruciale dans tous les sports organisés, est donc reportée au moins jusqu'à l'an 2000. Mais elle pourrait ressurgir beaucoup plus tôt, alors que les franchises de New York, Chicago ou Boston, empochant les millions, se feront rappeler qu'un peu plus au nord, on vivote. À ce moment, la logique du marché aveugle triomphera-t-elle à nouveau?

Et les supporters, soi-disant écoeurés, rentreront-ils au bercail? Quoi qu'on en dise, l'histoire démontre à quel point leur mémoire est courte. Parions que *Hockey Night in Canada* remportera le championnat des indices d'écoute, dussions-nous nous taper une parade de la Coupe Stanley au beau milieu de juillet. Ainsi va le merveilleux (?) monde du sport, jusqu'à la prochaine chicane.

INDEX

AgendaB8
Avis publicsB4
ClasséesA6
CultureB9
ÉconomieB2
ÉditorialA8
Le mondeB5
Mots croisésB4
Les sportsA6

MÉTÉO



Montréal
Un peu de neige mêlée de grésil le matin. Bruine verglaçante par la suite. Max: 0

Québec
Neige et poudrière. Accumulation de près de 15 cm. Max: -6

Détails en B 4

L'ÉCONOMIE

Journal de répit pour les titres et le dollar canadiens

PAGE B 2



L'ÉCONOMIE

Dylex fermera 200 de ses magasins

PAGE B 2

LE MONDE

Les Tchétchènes se font conciliants

PAGE B 5



Nouvelle tuile pour Urgences Santé

Le Conseil des services essentiels force le retour au travail d'une soixantaine d'ambulanciers après dix heures de débrayage illégal

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le Conseil des services essentiels (CSE) a forcé, hier soir, le retour au travail de plus d'une soixantaine de techniciens ambulanciers qui avaient refusé de prendre la route en après-midi pour protester contre la suspension de quatre de leurs collègues.

Saisi en milieu d'après-midi par la direction d'Urgences Santé, le Conseil des services essentiels, après

plusieurs heures de délibération, a ordonné vers minuit au syndicat des ambulanciers d'Urgences Santé de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ses membres retournent et s'abstiennent de tout autre arrêt de travail. L'ordonnance du CSE a même enjoint le président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ), Claude Lemay, à dire publiquement son intention de se conformer à cette ordonnance.

Toute cette affaire a commencé quand environ 28 des

quelque 70 ambulances de la flotte d'Urgences Santé ont été bloquées au garage hier après-midi, à la suite d'un débrayage spontané déclenché dans le secteur Montréal-Centre par des ambulanciers ulcérés de la suspension sans salaire de quatre de leurs collègues. Ces employés avaient refusé, samedi dernier, de répondre à un appel d'urgence. En guise de protestation, une quarantaine d'employés ont débrayé vers 14 heures, et 16 autres em-

VOIR PAGE A 10: URGENCES

C'est (presque) réglé



PHOTO JACQUES NADEAU

LA LIGUE NATIONALE de hockey devrait reprendre ses activités à compter de la fin de semaine prochaine, à la suite d'une entente de principe intervenue hier entre le commissaire de la Ligue nationale, Gary Bettman, et le représentant de l'Association des joueurs, Bob Goodenow. Si les joueurs doivent se prononcer par vote secret d'ici vendredi midi pour entériner l'entente et que des soupirs de soulagement ont été exprimés, des signes de désespoir, voire d'insatisfaction de certains joueurs ont été recueillis un peu partout. Plus près de nous, les joueurs du Canadien devaient de leur côté prendre position hier soir en faveur de l'entente. Par ailleurs, si pour Ronald Corey, proprio du Canadien, l'entente est «susceptible de satisfaire une majorité», pour Pierre Lacroix, directeur général des Nordiques de Québec, la reprise des activités de la LNH avec ce nouveau contrat de travail rend illusoire «la survie des Nordiques à Québec». Nos informations en page A 3 et A 6.

Trouble-fête au Salon de l'auto

Après la voiture à hydrogène, voici l'auto électrique

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Un «mariage» se prépare au Québec entre deux technologies, qui pourraient bien constituer le prélude à un chambardement du marché de l'automobile et des habitudes de consommation, dont les spécialistes commencent à peine à prendre la mesure.

Les deux trouble-fêtes qui se flirtent mutuellement, un accumulateur et une voiture électrique, ainsi que plusieurs membres de leur famille, peuvent être examinés à compter d'aujourd'hui au Stade olympique par les visiteurs du Salon international de l'auto de Montréal. Ce sera, à n'en point douter, le clou du Salon... si on dépasse le stade des dépliant publicitaires!

Les perfectionnements technologiques sont légion dans cette industrie de la nouveauté et du changement. Mais les innovations majeures s'y font rares. La Mazda à hydrogène solidifiée était de ce nombre, il y a deux ans. Mais les deux projets d'Hydro-Québec, soit le projet M4 sur la voiture électrique actionnée par quatre moteurs-roues et celui des «batte-

ries» au lithium du projet ACEP, font partie de ce lot susceptible d'enclencher une révolution technologique, sinon du marché de l'auto lui-même.

Hydro-Québec avait dévoilé au début de décembre son prototype de voiture actionnée par quatre moteurs électriques, logés dans chacune des roues du véhicule. Hormis le générateur électrique, destiné à fournir l'électricité au véhicule sur de longues distances, cette voiture n'aurait en principe que quatre pièces mobiles: ses roues. Finis les transmissions, les différentiels, les changements d'huile et les mises au point. Et cela, sans compter que le même véhicule peut fournir une accélération comparable à une voiture conventionnelle nerveuse, qu'il affiche une dépense énergétique réduite d'au moins 50 % et qu'il peut fonctionner sur ses réserves d'électricité en milieu urbain à un coût d'environ 50 cents par recharge quotidienne.

Mais l'inconvénient majeur de cette filière demeure l'autonomie en mode tout électrique. Cette difficulté est d'ailleurs celle de toute l'in-

Johnson en pèlerinage au Canada

Le chef libéral veut montrer que le Québec n'est pas la seule province à s'opposer au statu quo

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le chef libéral Daniel Johnson part en pèlerinage au Canada pour montrer aux Québécois que le dialogue est non seulement possible entre le Québec et le reste du pays, mais qu'il se poursuit de façon constante, et que le Québec n'est pas la seule province à s'opposer au *statu quo*.

D'ici au référendum, M. Johnson se propose de rencontrer un premier ministre d'une autre province canadienne par mois, parfois deux le même mois. Le but de cette tournée est de montrer qu'il existe une volonté de changement au pays, en dépit des résistances du gouvernement fédéral.

Il appert que cette tournée deviendra un élément central de la stratégie fédéraliste en vue du référendum. Mercredi prochain, il se rend à Toronto où il aura un tête-à-tête avec le premier ministre ontarien Bob Rae. Il prendra ensuite la parole devant le Canadian Club et l'Empire Club réunis, soit le même public auquel s'est adressé M. Parizeau en novembre dernier.

Par la suite, le chef libéral visitera les Maritimes où l'on suppose qu'il pourrait rencontrer notamment Frank McKenna au Nouveau-Brunswick, qui exerce dans cette région un rôle de leader et de rassembleur. Puis il ira



Après l'Ontario, Daniel Johnson se rendra dans les Maritimes et dans l'Ouest.

VOIR PAGE A 10: JOHNSON

Manning d'accord avec le Bloc

Le chef réformiste s'en prend à l'offensive publicitaire fédérale

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Tout fédéraliste qu'il soit, Preston Manning reste convaincu qu'Ottawa fait fausse route en injectant des millions de dollars dans la diffusion de messages publicitaires destinés à promouvoir l'identité canadienne.

«Avec un déficit de 40 milliards \$ qui laisse planer la possibilité d'une hausse de taxes ou d'impôts, on ne peut tout simplement pas se payer ça», a déclaré hier le chef réformiste.

En conférence de presse où il a lancé la campagne de son parti en vue des élections complémentaires du 13 février, M. Manning était appelé à réagir aux intentions du gouvernement fédéral, qui entend consacrer au cours des prochains mois 50 millions \$ à la promotion du tourisme au pays, 7 millions \$ additionnels au programme de l'identité canadienne du ministère du Patrimoine et 1,1 million \$ aux célébrations entourant le 30^e anniversaire de l'adoption du drapeau canadien.

Selon M. Manning, on a beau être à l'aube d'une campagne référendaire, «si nous voulons avoir une certaine influence, il faut y mettre de la substance, pas seulement des symboles». Le camp fédéraliste a besoin de mettre en avant une vision vigoureuse d'un État fédéral moderne.



«Il faut mettre de la substance, pas seulement des symboles», dit Preston Manning.

VOIR PAGE A 10: MANNING

VOIR AUSSI EN PAGE A 5
■ Une présence irritante dans Brome

VOIR PAGE A 10: AUTO

◆ LE DEVOIR ◆

ACTUALITÉS

URGENCES Une chaîne d'incidents malheureux

SUITE DE LA PAGE 1

ployés des quarts de travail de soir se sont joints à cette grève vers 22 heures.

La direction d'Urgences Santé a refusé hier de donner des détails sur ce cas de suspension, qui fait l'objet d'une enquête. Une source interne nous a cependant indiqué qu'une première ambulance a été appelée samedi pour aller secourir une dame âgée victime d'un arrêt cardiaque dans le secteur Parc Extension. Les employés de cette première ambulance ont refusé de s'y rendre, soutenant avoir terminé leur quart de travail. Une deuxième ambulance a aussi été appelée et, après plusieurs minutes de discussions ardues, a accepté de se rendre sur les lieux. La dame est finalement décédée.

Compte tenu de l'ampleur de ce débrayage, la direction d'Urgences Santé a aussitôt saisi le Conseil des services essentiels qui a entendu, hier soir, les deux parties. «Alors qu'une tempête de neige s'en vient (hier) et à l'heure de pointe, ce n'est pas la cohérence qui étouffe le syndicat qui fait les gorges chaudes depuis plusieurs jours», a déclaré hier en fin d'après-midi,

M. Maurice Charlebois, président-directeur général d'Urgences Santé.

Toute la soirée, Urgences Santé a pallié ce manque d'effectifs en prolongeant les quarts de travail d'ambulanciers des secteurs de Laval, de l'Ouest de l'île de Montréal et d'Anjou. Environ 70 ambulances sont normalement sur la route en fin d'après-midi dans la région de Montréal. Mais 28 ambulances et trois véhicules-médecin ont été retenus au garage en après-midi, selon Antoni Dimonte, responsable de la région Montréal-Centre à Urgences Santé.

Malgré tout, le syndicat des techniciens ambulanciers d'Urgences Santé affirmait hier que cette situation n'affectait en rien l'accès aux services ambulanciers et exigeait que les employés suspendus continuent à être payés pour suspendre cette grève. Une condition que la direction a rejetée d'emblée hier après-midi.

M. Claude Lemay, président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RE-TAQ), a défendu hier le geste des employés de Montréal-Centre en soutenant qu'Urgences Santé fait pis en s'abstenant le nombre d'ambulances sur la route et en lais-

sant ses employés travailler avec des équipements et des véhicules désuets.

Concernant le refus des ambulanciers suspendus de répondre à un appel d'urgence, M. Lemay affirme que ces derniers avaient déjà effectué seize heures de travail d'affilée. «Il y a quand même eu une ambulance sur les lieux, a-t-il défendu. Il faut comprendre que ces techniciens étaient à bout, fatigués, et qu'ils ont été suspendus en plus. Les autres employés ont décidé que c'en était trop.» Après les ratés des dernières semaines, Urgences Santé tente de se refaire une virginité en appliquant la méthode dure aux techniciens ambulanciers, croit M. Lemay. «Il faut que le ministre intervienne», a défendu le président du RETAQ, qui compte près de 1000 membres syndiqués à Urgences Santé, dont 800 techniciens ambulanciers.

Cette nouvelle tuile vient s'ajouter à une suite de récents incidents déplorables à Urgences Santé. Vendredi dernier, une femme de 39 ans est décédée d'un arrêt cardiaque après qu'une première ambulance eut été envoyée sur les lieux sans défibrillateur. Une deuxième ambulance, munie de cet équipement, est arrivée sur

place onze minutes plus tard. Trop tard.

Durant les Fêtes, une jeune femme enceinte victime d'une crise d'asthme est morte, trente minutes après un premier appel à Urgences Santé. Trois ambulances ont dû être envoyées afin de pouvoir transporter la patiente à l'hôpital. La première voiture a été impliquée dans un accident de la route et les portes du second véhicule sont restées bloquées.

Le directeur général d'Urgences Santé, Maurice Charlebois, devra d'ailleurs rendre compte de ces incidents au ministre de la Santé, Jean Rochon, lors d'une rencontre en début de semaine prochaine. Non seulement sera-t-il question de ces évènements, mais aussi des difficultés budgétaires de l'organisme dont le déficit accumulé atteindra cette année 15 millions de dollars.

À ce titre, M. Charlebois espère pouvoir obtenir du ministre Rochon un «rajustement» du budget en fonction des dépenses «réelles». «Nous sommes parfaitement au courant de nos problèmes d'équipements, mais notre déficit s'accroît et nos dépenses oscillent autour de 68 millions \$. C'est cette situation qu'il faut rajuster.»

MANNING

Dupuy justifie les célébrations

SUITE DE LA PAGE 1

Ce n'est pas suffisant de se promener en disant que ce que nous avons est assez bon, qu'il n'y a qu'à mieux administrer et mieux communiquer comme le croient les libéraux.

«Les symboles sont importants, mais ce n'est pas en faisant du symbolisme qu'on s'en tirera dans un référendum», a commenté le chef du Reform, qui s'est dit d'avis que les manifestations de la fierté canadienne devraient venir «des Canadiens eux-mêmes» alors que le développement du tourisme devrait être l'affaire du secteur privé.

M. Manning a expliqué que la «substance» sera au cœur de sa plate-forme électorale, qui comprendra notamment la lutte contre toute augmentation du fardeau fiscal des Canadiens et la définition d'une «troisième voie» qui s'écarte à la fois du statu quo dans la fédération et de la séparation pure et dure.

Au gouvernement, on ne s'émeut guère de tels propos, et la stratégie référendaire des fédéraux continue de baigner dans l'impression. Hier, le premier ministre Jean Chrétien, qui célébrait son 61e anniversaire de naissance, a indiqué qu'on en saurait davantage à ce sujet lundi prochain.

Mais entre-temps, on s'en tient au mot d'ordre qui est celui d'Ottawa depuis la présentation de l'avant-projet de loi péquiste: les souverainistes ont mis en branle le processus, et l'œuvre de persuasion leur échoit. «Ce n'est pas à nous de nous agiter. C'est au Parti québécois, qui veut amener le Québec en dehors du Canada, à faire la preuve auprès des Québécois qu'ils seraient mieux séparés du Canada», a déclaré le lieutenant québécois du gouvernement, le ministre André Ouellet.

M. Ouellet a repoussé les allégations voulant qu'Ottawa, sans plan d'action bien défini, se limite à «regarder passer le train». Au contraire, a-t-il soutenu, la défense du «fédéralisme flexible», en vertu duquel «il y a continuellement des ententes entre le gouvernement canadien et les provinces, des aménagements entre les deux paliers de gouvernement pour permettre une plus grande efficacité en faveur des citoyens», constitue une plate-forme réellement susceptible d'assurer une victoire des forces du NON au référendum.

Quant aux célébrations entourant l'anniversaire du drapeau, le ministre du Patrimoine Michel Dupuy les a justifiées en invoquant que «nous avons tous de bonnes raisons de célébrer notre patrimoine. Si on me fait un reproche, c'est de ne pas en faire assez» à cet égard.

M. Dupuy a catégoriquement nié que les festivités soient liées à la tenue du référendum, parlant plutôt d'une coïncidence. A preuve, a-t-il dit, le gouvernement fédéral avait déclenché une opération semblable lors du 25e anniversaire de l'unifolié, en 1990.

Dans un autre ordre d'idées, tant Preston Manning que les ténors fédéraux ont soigneusement évité de se prononcer sur le fond d'une étude rendue publique mardi par l'Institut CD Howe. Selon le document, le Québec ne pourrait séparer légalement du Canada sans l'approbation du gouvernement fédéral, des autres provinces et des peuples autochtones vivant sur son territoire; en outre, une déclaration unilatérale d'indépendance conduirait inévitablement au désordre civil et à une crise économique sans précédent.

Pendant que M. Ouellet qualifiait le tout de «spéculation» et se disait persuadé que le NON l'emporterait, le chef réformiste a soutenu qu'il fallait «empêcher une telle éventualité» et que la meilleure façon d'y arriver consistait à convaincre les Québécois qu'«il y a beaucoup de gens à l'extérieur du Québec qui ne se satisfont pas du statu quo et veulent réformer le système».

M. Manning entend enfin profiter des élections complémentaires pour remettre sur le plancher l'idée d'une «révolte fiscale» en vertu de laquelle les contribuables, en votant réformiste, appuieraient le principe d'une loi contraignant le gouvernement à limiter ses propres dépenses et le niveau des taxes et impôts qu'il perçoit. Une telle avenue est déjà à l'étude dans certaines provinces de l'Ouest.

Et si le Reform part de très loin dans Brome-Missisquoi, Saint-Henri-Westmount et Ottawa-Vanier, M. Manning conclut par un avertissement: «Il n'existe pas de siège sûr. Nous voulons rappeler aux libéraux que, comme aucun contribuable n'est à l'abri du fisc, aucun libéral n'est à l'abri du contribuable, particulièrement dans les circonstances actuelles.»

Propos antisémites

(PC) — La communauté juive de Montréal s'inquiète de la tenue prochaine à Montréal du congrès du groupe anti-avortement Human Life International, auquel on reproche des prises de position antisémites. La Ligue des droits B'nai Brith a demandé à l'archevêché de Montréal d'annuler la permission accordée au groupe de célébrer la messe d'ouverture de son congrès à la basilique Notre-Dame.

Robillard: non au statu quo

KONRAD YAKBUSKI

LE DEVOIR

C'est en rejetant le *statu quo* constitutionnel que Lucienne Robillard a donné hier soir le coup d'envoi à sa campagne en vue de l'élection partielle dans Saint-Henri-Westmount.

Dans un discours à forte saveur référendaire, l'ancienne ministre libérale provinciale a fait le saut en politique fédérale en promettant de défendre les intérêts du Québec avec autant de ferveur qu'elle en a manifestés en tant que membre des cabinets de Robert Bourassa et Daniel Johnson.

«Je n'ai pas changé parce que j'ai choisi de venir œuvrer sur la scène fédérale. J'ai les mêmes convictions, les mêmes idées et les mêmes préoccupations», a affirmé Mme Robillard, acclamée hier soir comme candidate libérale dans l'élection complémentaire du 13 février prochain. «J'ai le goût de continuer à me battre pour occuper toute la place qui nous revient, dans ce pays que nous avons créé et développé ensemble.»

Recrutée il y a deux semaines par le PLC, en manque de figures de proue québécoises à quelques mois seulement du référendum, Mme Robillard a fait son entrée sur la scène fédérale dans une salle bondée de quelque 500 militants enthousiastes et entourée d'une kyrielle de vedettes libérales, autant provinciales que fédérales. Mentionnons seulement les ministres fédéraux Paul Martin, Michel Dupuy, Sheila Finestone et Alfonso Gagliano, la sénateur Lise Bacon, et les députés provinciaux Liza Frulla, Jean-Marc Fournier, François Ouimet, Nicole Loiselle et Fatima Houada-Pépin, ainsi que le maire de Westmount, Peter Trent, et le conseiller municipal Germain Prigent. Le député sortant David Berger, qui a démissionné afin de laisser son siège à Mme Robillard, était également sur place. Mme Robillard a dit ne voir aucune contradiction en se joignant aux rangs du Parti libéral du Canada, dont le chef semble peu enclin, sinon opposé, à rouvrir le dossier constitutionnel pour traiter des revendications du Québec.

«M. Chrétien dit exactement la même chose que moi, a-t-elle déclaré plus tard aux journalistes. Un jour, il y aura sûrement des changements sur le plan constitutionnel. Il faut suivre l'évolution (du fédéralisme) et décider le bon moment où on apporte ces changements (...) Il faut des hommes et des femmes qui sont prêts à faire des consensus. Et il faut être dans un temps propice

pour le faire. C'est pas le cas au moment où on se parle.»

Le contexte actuel, a-t-elle ajouté, est plutôt monopolisé par le projet souverainiste du Parti québécois, qui accapare les travaux du gouvernement aux dépens des besoins réels des Québécois. «Est-ce vraiment la priorité alors que tant de personnes autour de nous se débattent pour trouver ou pour conserver un emploi, alors que les gouvernements s'interrogent d'urgence sur la façon de régler le problème de notre dette collective tout en conservant les programmes sociaux si nécessaires à tous?»

Elle s'est également attaquée au plan du PQ de «séparer» le Québec du Canada un an après une victoire référendaire, que le reste du Canada y donne son assentiment ou non. «Croyez-vous qu'il puisse y avoir une association possible sans que le reste du Canada, les autres provinces, aient donné leur accord?»

Pour la candidate libérale, c'est là «le véritable piège, le véritable danger, le véritable geste astucieux» du projet péquiste. «Après un an, sans avoir demandé l'avis de personne, M. Parizeau fait du Québec ce qu'il veut.»

Mme Robillard a prononcé un bout de son discours en hébreu, langue dans laquelle elle s'exprime d'ailleurs avec beaucoup plus de facilité que l'anglais, et qu'elle avait appris lors d'un séjour de trois ans en Israël à la fin des années 60.

Mme Robillard a accusé le gouvernement de Jacques Parizeau de mener une chasse aux sorcières afin d'évincer de la fonction publique tous ceux qui ne s'alignent pas derrière le credo souverainiste du PQ. Selon cette «édifiant campagne du "crois ou meurs"», les fonctionnaires provinciaux sont forcés de prononcer «cette profession de foi ridicule que d'aucuns se sont sentis obligés de faire pour, passez-moi l'expression, garder leur job!»

Pour sa part, le ministre des Finances fédéral Paul Martin a affirmé que l'indépendance priverait le Québec des liens avec l'Asie, région en forte ébullition économique. Ces liens sont actuellement garantis par l'appartenance du Québec au même espace économique que la côte Ouest canadienne. «C'est (aux souverainistes) d'essayer de nous expliquer comment ce terrible pays qu'est le Canada n'a pu faire mieux que de donner aux Québécois l'un des plus hauts niveaux de vie au monde, a tonné M. Martin. C'est à eux de démontrer que c'est le prétendu immobilisme de la Constitution canadienne qui a empêché les Alcan, les Bombardier, les SNC Lavalin et les Cirque du Soleil de se développer avec succès au Canada.»

AUTO Un nouveau concept de «vie utile»

SUITE DE LA PAGE 1

dustrie automobile depuis plus de 50 ans, qui demeure handicapée par le poids et la faible stockabilité des batteries au plomb.

C'est ici que l'accumulateur ACEP d'Hydro-Québec pourrait changer toutes les données en augmentant par trois, et peut-être par cinq fois l'autonomie de ces véhicules de demain.

Prenez un exemple: un véhicule doté de la propulsion électrique aux quatre roues, comme celui du projet M4, peut — avec une batterie au plomb d'un poids donné — franchir, par hypothèse, la distance Montréal-Berthierville.

Avec la pile au lithium «actuellement disponible» dans les laboratoires de l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ), explique André Bélanger, un chercheur rattaché à ce projet, un accumulateur du même poids pourrait propulser le même véhicule jusqu'à Trois-Rivières. Mais avec la pile en chantier grâce aux 33 millions \$ fournis par le gouvernement américain et les grands de l'automobile de ce pays, le même véhicule pourra se rendre à Québec sans avoir à utiliser sa génératrice d'appoint.

C'est ici que se pointe la véritable révolution: l'union de moteurs plus puissants et plus performants, qui sortent le véhicule automobile de la classe prototype, pour le situer d'emblée au niveau des besoins courants des consommateurs grâce à l'autonomie de piles plus puissantes.

Le projet des accumulateurs ACEP (accumulateurs à électrolyte polymère) a démarré chez Hydro-Québec dans les années 80. L'idée originale d'une pile, qui fonctionnerait sans liquide et sans produits toxiques, était venue en 1979 à un chercheur français, Michel Armand. Il avait pensé utiliser les propriétés de certains polymères — une famille de «plastiques» — pour en faire une «machine» permettant des échanges d'ions, comme cela se produit entre les anodes et cathodes de plomb d'une batterie conventionnelle, bourrée d'acide sulfurique.

Cette pile déroulante est constituée, en somme, de trois bandes de plastique, aussi minces que ces pellicules transparentes qu'on utilise pour sceller sandwiches et petits plats à la maison. Celle qui constitue l'anode contient du lithium. Au centre, l'électrolyte (l'acide dans la batterie au plomb) est constitué d'une bande aussi mince de polymère, contenant un sel de lithium. Et sur le dessus, la cathode, soit une troisième bande contenant elle aussi du sel de lithium, enrichi cependant d'une matière active, un oxyde métallique.

On détermine les volages en jouant sur les oxydes: trois volts avec de l'oxyde de manganèse, 2,5 avec de l'oxyde de vanadium et 1,5 avec un produit appelé TIS-2. Les trois bandes sont pressées ensemble et la pile est formée, pleine, prête à l'usage. Épaisseur totale de la bande: 30 microns ou un millième de pouce: enrouler à volonté

selon les besoins d'énergie.

Une pile aussi mince peut se retrouver, par exemple, logée dans l'épaisseur d'une carte de crédit: son électricité pourrait actionner une mémoire contenant un fichier médical complet. YUASA, un partenaire nippon d'Hydro-Québec, amorcera l'an prochain la production de petites piles ACEP pour de petits appareils comme des montres et de mini-ordinateurs. La durée de vie des piles est si longue qu'il suffira de les changer une fois pour atteindre la fin de la vie utile d'un appareil, ce qui rend inutile dans ce cas, pensent les Japonais, les modèles rechargeables d'Hydro-Québec...

Le mariage de cette technologie d'accumulateurs avec celle des voitures électriques du groupe de traction Overture crée un concept d'automobile potentiellement très perturbateur pour cette industrie.

Le fait qu'il y a très peu de pièces sur une telle voiture — quatre roues comme moteurs, un chauffage et peut-être un échangeur de chaleur — modifiera complètement le marché de la réparation et de l'entretien.

On peut imaginer facilement, explique Germain Harbec, du projet M4, que le concept de «vie utile» d'un véhicule va profondément changer.

Débarrassé de l'encombrant moteur à pistons et de ces multiples sous-systèmes (transmission, différentiel, etc.), les stylistes vont maintenant pouvoir profiler les voitures avec une liberté inimaginable.

Les acheteurs vont aussi pouvoir investir, le mot n'est pas trop fort, dans une carrosserie imputrescible et beaucoup plus solide, ce qui pourrait frapper de plein fouet le marché de l'auto de plus en plus jetable. Un automobiliste pourra ainsi suivre les perfectionnements technologiques sans changer de voiture. Il achètera tout simplement de nouveaux moteurs pour son véhicule. Il pourra changer ses accumulateurs, si on en invente de meilleurs, et même son ordinateur de bord pour suivre les perfectionnements de la gestion de la conduite à quatre roues motrices, qui pourront réagir au millionième de seconde aux conditions de la route et par des mouvements différents pour chaque roue avec des systèmes de gestion dont on ne peut déjà entrevoir toutes les possibilités.

«Actuellement, explique M. Harbec, les voitures perdent leur performance initiale en vieillissant. Avec la voiture électrique, on peut imaginer que le même véhicule gagnera en puissance, en souplesse, en économie et en fiabilité avec l'âge. Et avec moins de problèmes, ce qui modifiera tout le réseau de l'entretien.»

Et c'est pour quand, cette merveille? «Dans deux ou trois ans pour certains publics car il est d'ores et déjà possible d'imaginer de petites séries de premiers modèles, répond M. Harbec. Et dans une décennie, en grande série.» Si, bien entendu, des industriels d'ici ou d'ailleurs commencent à compter...

JOHNSON

Saper l'argument des souverainistes

SUITE DE LA PAGE 1

dans l'Ouest, où il est possible qu'il rencontre en priorité Michael Harcourt en Colombie-Britannique. Ce dernier a déjà exprimé le désir d'obtenir certains pouvoirs pour sa province.

En se montrant dans différentes capitales provinciales en compagnie de leaders politiques qui affirment que le Canada doit changer et régler ses problèmes, M. Johnson voudrait saper l'argument des souverainistes selon lequel, après les échecs de Meech et Charlottetown, ce pays est irrémédiable.

La stratégie des fédéralistes prend lentement corps.

Ce soir, le comité exécutif du Parti libéral du Québec va procéder à la formation d'un comité chargé de définir quelle sera l'argumentation fédéraliste au référendum. Ce comité a aussi pour mandat de définir le programme constitutionnel du Parti libéral pour les prochaines élections.

L'ancien ministre Gérard Tremblay, reconnu pour son nationalisme et qui était la coqueluche des jeunes libéraux à l'époque où Mario Dumont en était le président, serait membre de ce comité. Sa participation au développement du discours fédéraliste vient anéantir les espoirs entretenus par certains péquistes de le voir passer dans leur camp. M. Tremblay assistait, en outre, hier soir, à l'assemblée d'investiture de Lucienne Robillard comme candidate du Parti libéral du Canada dans Saint-Henri-Westmount.

Selon diverses sources libérales, ce comité cherchera à élaborer une position qui montre que malgré les échecs, il est possible d'entrevoir des changements au pays, dans le sens des aspirations du Québec. L'immobilisme du Canada et son étanchéité aux demandes du Québec forment en effet le cœur de l'argumentation de leurs adversaires.

Ainsi, les libéraux vont sans doute réitérer les objectifs traditionnels du Québec en faveur d'une plus grande autonomie politique et de la récupération de certains pouvoirs. La différence tiendra dans l'approche, la méthode ou le processus par lequel il serait possible, cette fois, de réussir.

Les libéraux vont dire que si Meech et Charlottetown ont échoué, c'est à cause du processus, et non pas à cause de la substance des demandes du Québec. Meech a consacré l'échec de la méthode des conditions minimales. Charlottetown a consacré l'échec de la réforme globalisante. Il faut essayer autre chose, trouver un autre véhicule.

Les jeunes libéraux ont formé, il y a trois mois, un comité de travail sur la question. Leur président, Claude-Eric Gagné, affirme que ce comité a trouvé «un filon intéressant» dont il ne veut pas dévoiler la teneur.

«Il s'agit d'une nouvelle façon d'aborder la problématique au Canada», se borne-t-il à dire.

D'autres libéraux parlent de nouvelles alliances à créer au pays afin de contourner l'intransigence du gouvernement fédéral et de faire pression sur lui en même temps.

Ces alliances pourraient être faites avec les provinces qui, dans un contexte où les finances des gouvernements sont dans un état catastrophique, et dans le contexte économique qui a été considérablement modifié par le libre-échange, veulent que ce pays change, dans le sens d'une décentralisation.

Dans la logique de ce discours en voie d'élaboration, le changement serait provoqué par les provinces. De là, on voit l'importance de la tournée qu'amorce M. Johnson.

Ce groupe de travail est distinct du comité de stratégie et d'organisation des forces du NON, dont la présidence a été confiée cette semaine à l'ancien banquier et coprésident de la Commission Bélanger-Campeau, Michel Bélanger.

Hier, quatre anciens commissaires de la Commission Bélanger Campeau (les syndicalistes Lorraine Pagé, Gérard Larose, Jacques Proulx et Serge Turgeon) ont dénoncé la décision de M. Bélanger de se ranger dans le camp du NON, l'accusant de renier les conclusions de la Commission et d'inviter les Québécois à «tourner en rond avec lui» en attendant des changements constitutionnels que ne désirent même pas les Canadiens.

À la fin du mois, les libéraux se réuniront en conseil général pour discuter principalement de stratégie en vue du référendum. Les autres membres du comité de stratégie seront alors connus.

L'impôt dentaire

Ottawa (PC) — Les dentistes lancent une campagne de 1 million \$ dans le but d'éviter que le prochain budget fédéral ne comporte un nouvel impôt sur les prestations dentaires. L'Association dentaire canadienne affirme que pareil impôt coûterait au contribuable moyen qui détient une assurance dentaire entre 250 \$ et 1200 \$ par an. Ray Wenn, l'ancien président de l'Association, a déclaré qu'une telle mesure nuirait à la santé bucco-dentaire.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559